

**Conseil d'établissement de l'école Bonnier  
Séance ordinaire du 11 décembre 2018  
Au local 202 de l'école Bonnier  
19 h**

**PROCÈS-VERBAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS` :**

Joël Bouthillier  
Sylvie Richard  
Bruno Théberge  
Pascal Perreault  
Julie Vaillancourt  
Joanie Côté  
Kim Arsenault  
Nadia Vallée  
Marc Viau  
Sylvie Viceri  
Philippe Reid

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Cassandra Céré

**1. Mot de bienvenue, accueil et vérification du quorum**

Après vérification du quorum, la rencontre peut commencer.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Nadia Vallée aimerait rajouter au point 16.1 : remise de bulletins.

**055-CÉ-18-19-184**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadia Vallée que les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3. Procès-verbal**

#### **a) Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 23 octobre 2018**

##### **055-CÉ-18-19-185**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Théberge que les membres du CÉ adoptent le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **b) Suivi au procès-verbal du 23 octobre 2018**

Point 3.b

Le voyage à Buffalo sera peut-être remplacé, au printemps, par un voyage à New-York.

Point 12

Portes ouvertes aux centres de formation professionnelles de la Commission scolaire

Les élèves sont très satisfaits de leur visite. L'année prochaine, il y aura plus de temps attribué aux écoles de notre commission scolaire pour s'inscrire.

L'activité « One kid one skate » sera annulé pour les prochaines dates, car l'intérêt des élèves est mitigé. On tente de tenir l'activité.

La pièce de théâtre « Pas de bébé, pas de bibittes » a été très appréciée et les élèves ont été exemplaires durant la pièce. Nous sommes fiers de nos élèves.

La sortie au Salon du livre de Montréal a été gratuite. Nous avons remboursé les parents pour la partie « activité » puisque l'autobus y était aussi facturé.

### **4. Parole du public**

Aucune

### **5. Correspondance**

Aucune

### **6. Parole du représentant du comité de parents**

Une rencontre a eu lieu le 24 octobre dernier concernant les critères d'inscriptions pour la prochaine année. Une demande pour un projet média n'a pas été reportée. L'idée est alors lancée d'une pièce de théâtre ou autre. Il a également eu une autre rencontre le 28 novembre concernant la présentation du calendrier scolaire. Ils ont parlé de modifier les dates de

pédagogiques, mais certains critères doivent être respectés. Une explication sur le cours de la sexualité a été demandée et beaucoup de questions ont été posées. Les enseignants seront formés et le cours sera basé sur une émission télévisuelle. Le cours deviendra obligatoire. Le projet éducatif a pour échéance le 1<sup>er</sup> mai 2019. Il a également eu beaucoup de questions sur ce sujet. Nous invitons les membres du conseil d'établissement d'en discuter lors des rencontres. Un colloque à Boucherville aura lieu et sera intitulé « Nos jeunes futurs citoyens responsables ».

## **7. Approbation de la grille-matières 2019-2020**

Monsieur Bouthillier présente la grille-matière et explique les démarches qui ont été faites ainsi que les changements. Le but est d'offrir le meilleur service à l'élève. Il présente la nouvelle grille-matière.

Sec 1 : La problématique en musique est que lorsque l'élève a seulement un cours par semaine, la progression est très longue. Il est proposé de choisir une option à deux périodes, soit arts plastiques ou art dramatique. Nous remplacerons donc le cours de musique par celui d'art dramatique. De plus, le fait d'engager un enseignant de musique fut une tâche ardue. Une enseignante à la retraite a accepté de relever le défi. En raison du manque de personnel, nous pensons que l'art dramatique sera une bonne alternative puisque le personnel est plus facile à engager. Les instruments de musique seront conservés le temps de voir comment tout cela se passe. Il n'est pas impossible que la musique soit de retour dans les prochaines années.

Sec 2 : Idem que pour le secondaire 1.

Sec 3 : Les cours obligatoires sont indiqués sur la grille. Auparavant, nous offrons l'option de choisir le cours de sciences entre ATS ou ST. Pour 2019-2020, nous garderons que la science et technologie (ST) puisque le cours est plus apprécié des élèves. Le taux de réussite en ATS est inférieur à celui d'ST. Une fois de plus, l'élève n'aura plus l'option « musique ». Les options seront alors : arts plastiques, art dramatique et éducation physique.

Profil sport actif : La différence pour 2019-2020 est que les élèves auront obligatoirement le cours d'art dramatique ce qui leur permettront de bouger et l'intérêt est présent pour cette matière. Un membre se questionne sur le pourquoi nous avons tranché un cours de français versus un cours d'anglais. Monsieur Bouthillier rassure les membres que les résultats des élèves au profil du sport actif sont très bons. Il n'y a aucune problématique concernant cette coupure.

### **055-CÉ-18-19-186**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Kim Arsenault d'approuver la grille-matières pour 2019-2020.

## **8. Approbation du plan de réussite 2018-2019**

Le plan de réussite suit le projet éducatif, alors il est reconduit. Les dates ont été changées, le reste est maintenu sauf que le groupe GADP n'est plus nécessaire. La grille est présentée au tableau blanc.

### **055-CÉ-18-19-187**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pascal Perreault d'approuver le plan de réussite pour 2019-2020.

## **9. Projet éducatif**

Le projet éducatif s'agit d'un long processus. La commission scolaire accompagne les écoles dans les démarches. Ils ont analysé les données. Les données ont été extraites par l'école et nous donne une meilleure vision. Ils ont travaillé les valeurs qu'ils voulaient mettre de l'avant. Le 22 février aura lieu une rencontre à la commission scolaire pour travailler la rédaction ainsi que des explications sur le fait de Comment le transmettre et le diffuser. Il sera livré vers la fin avril. Il se pourrait qu'une séance extraordinaire ait lieu éventuellement. Voir document en annexe.

## **10. Adoption des montants et du plan de déploiement des mesures**

Monsieur Bouthillier présente ce qui est planifié de faire avec les annexes. An 57 : 4890 \$ pour achats de livres pour la biblio et romans numériques et livres pour projets pédagogiques particuliers. An 96 : 751 \$. Suppléances pour la formation et paiements pour la formations aux élèves. AN 56 – 92 : 45 818 \$ a été reçu et la bonification des heures en éducation spécialisées et psychoéducatives ainsi qu'en enseignement dans le cadre de la mesure de soutien. Aucun orthopédagogue pour l'instant. On peut essayer d'annexer le tout pour avoir une orthopédagogue pour un ajout d'heures. An 62 : 9 277\$, cette mesure est assez malléable. Nous attendons les besoins que nous aurons éventuellement. An 71 : 3 334\$ pour de la suppléance pour de la formation comme la caravane informatique et autres initiatives pédagogiques. An 99 : 8 667\$ pour une sortie au Mont St-Bruno et projets à venir. Puisque la sortie a été annulée, on ira avec les projets à venir. An 48 : 2 867 \$ pour une sortie éducative au théâtre pour les élèves de la troisième secondaire. Mesures dédiées, mais dont les mesures sont mises en commun centralement. Ces mesures sont gérées par la commission scolaire. Ce sont toutes les écoles qui en bénéficieront. 113 899 \$ est alloué à ces mesures. Les mesures sont affichées au tableau blanc et monsieur Bouthillier les explique.

### **055-CÉ-18-19-188**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Kim Arsenault d'adopter les montants et du plan de déploiement des mesures.

## **11. Éducation à la sexualité**

Le cours sera intégré à la grille-matière. Les thématiques ne seront pas toutes abordées. Les thématiques à être vues sont affichées au tableau blanc. Des enseignants se forment pour être aptes à donner les cours début janvier. Le but n'est pas de choquer les élèves ou les parents, mais bien d'outiller nos élèves. Tout sera fait en tenant compte de l'âge des enfants.

### **055-CÉ-18-19-189**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadia Vallée d'approuver le cours d'éducation à la sexualité.

## **12. Approbation des projets d'activité et de financement**

Pour la pièce de théâtre, la date avait été modifiée et approuvée par les membres du CÉ.

Rallye graffitis photographique Montréal.

Il y aura une compagnie de financement (cartes de vœux vendues le midi) pour les groupes 22-23-25. La sortie est de 20 \$ par élève. On pourrait réduire les coûts avec les annexes montrées précédemment.

Match de volleyball entre le 4 décembre et le 15 janvier.

Le coût est gratuit, les élèves quitteraient plus tôt à la 4<sup>e</sup> période puisque notre gymnase a plusieurs contraintes pour les pratiques.

Construction du nichoir du 21 au 24 mai

Ceci constituerait à une évaluation finale en sciences.

Activités de Noël le 21 décembre

Les activités débuteront au milieu de la 3<sup>e</sup> période.

Sorties de fin d'année le 21 juin 2019

La Ronde, Super Aquaclub ou activités à l'école seront les activités proposées aux élèves. Le coût sera entre 15 et 50\$.

Projets de l'AVSEC 4 février AM et PM

Entre 6 et 12 élèves iront aux écoles primaires pour discuter aux élèves de la 6<sup>e</sup> année du primaire de leur expérience et la façon de faire au secondaire.

Visite LPP pour le 3<sup>e</sup> secondaire le 12 avril 2019

Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire iront visiter leur future école. Le transport sera gratuit.

Accueil des élèves de 6<sup>e</sup> le 31 mai en AM

Les élèves de secondaire 1 et 2 pourront faire visiter les 6<sup>e</sup> année et parler de leur école et de la vie au secondaire aux élèves de 6<sup>e</sup> année des écoles primaires de Mercier.

Demande de financement pour le voyage à vélo

Une loge pour les Rockets de Laval (plus ou moins 950 \$ de profits)

Déjeuner de Noël période 1 et 2 le 21 décembre 2018 pour le 3<sup>e</sup> secondaire

Madame Audrey Barrette organisera un déjeuner de Noël avec les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire.

Chacun apportera un déjeuner à partager.

Sortie au théâtre du dix30 pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire le 12 février

74 élèves seront inscrits et le coût sera gratuit, car l'école assumera les coûts.

Lecture du conte à la maternelle du 18 au 20 décembre

Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire iront lire un conte aux enfants de la maternelle aux écoles St-Joseph et St-René.

### **055-CÉ-18-19-190**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Viceri d'approuver les projets d'activités et de financement.

### **13. Mot de la direction**

Aucun

### **14. Mot de la présidente**

La présidente rappelle aux membres de penser à désigner un bénévole de l'année.

### **15. Parole du membre de la communauté**

Un représentant de la maison des jeunes était présent lors de la remise des bulletins du 15 novembre dernier. Les parents et les jeunes étaient bien heureux de faire sa connaissance. La maison des jeunes aimerait aider les jeunes dans leurs devoirs.

### **16. Autres sujets**

#### **16.1.1 Remise de bulletins**

Lors de la remise au 1<sup>er</sup> bulletin, il y a eu moins de parents qu'à l'habitude. C'est probablement dû à la mise à jour du portail et aux messages s'y retrouvant. Les parents qui se sont présentés étaient ceux qui avaient des questionnements. C'est une preuve que cette nouvelle façon de faire fonctionne bien et que l'information circule.

### **17. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Nadia Vallée à 20 h 53.

Julie Vaillancourt  
Présidente

Joël Bouthillier  
Directeur